



Rouen, quartier Jouvenet

Un projet d'envergure pour l'ancienne Ecole Normale d'Institutrices

Lors de la conférence de presse qu'ils ont tenu le lundi 13 décembre 2010, Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, Valérie Fourneyron, Députée Maire de Rouen et Daniel Havis, Président Directeur Général de la Matmut ont présenté le nouveau projet pour le site de l'ancienne école normale d'institutrices.

Une nouvelle orientation pour le site remarquable de l'Ecole Normale d'Institutrices. Le Département de la Seine-Maritime est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 9 rue de Lille, 77 route de Neufchâtel et rue Marie de Beaumont à Rouen. Il abritait l'Ecole Normale d'Institutrices et l'école annexe. Le terrain s'étend sur une surface d'environ 18 766 m² et l'ensemble des surfaces utiles sur 7 835 m². La plus grande partie du bâtiment a été édifée en 1886 et ces locaux sont inoccupés depuis plusieurs années. En 2004, le Département avait entrepris une reconversion / réhabilitation du site en intégrant une démarche HQE afin d'y implanter des services administratifs de la collectivité. Cette opération a été remise en cause par de nombreuses difficultés, qui ont rendu les marchés de travaux infructueux. Aujourd'hui la vétusté des bâtiments et les accès difficiles par des voies étroites exigeraient une réhabilitation complète que la collectivité n'envisage plus de mener. Ce bien n'est donc plus affecté à l'usage direct du public ou à un service public et il relève du domaine privé départemental et peut donc être cédé. Le Groupe Matmut a fait part de son intérêt pour acquérir cet ensemble immobilier.

« Dans le cadre de l'optimisation de la gestion patrimoniale du Département et devant la vétusté des bâtiments, il est responsable et urgent de trouver aujourd'hui une solution pour ce site, a précisé Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime. Le projet présenté par le Groupe Matmut réussit à relever le pari de réhabiliter un lieu historique en gardant les principaux éléments remarquables. Son souhait d'y installer un ensemble immobilier conciliant intérêt général, logements et centre de congrès est tout aussi intéressant. Pour les riverains et les associations attachées à ces lieux, il était important que les accès, notamment du parc et de la roseraie, soient restitués au public, et c'est promesse acquise. Devant l'intérêt général du projet présenté, le Département de Seine-Maritime a décidé de vendre au Groupe Matmut le site de l'ancienne Ecole Normale d'Institutrices».

Cet ensemble sera donc vendu pour un montant global de 4M€, un prix de vente qui prend en compte l'évaluation des Domaines, la vétusté des lieux et les travaux de voiries indispensables pour rendre les accès possibles.

La Matmut présente un projet immobilier d'envergure, conciliant tradition et modernité.

« La Matmut a avec le territoire qui l'a vue naître il y a près de 50 ans un attachement qui ne s'est jamais démenti au fil de l'Histoire, a précisé Daniel Havis, Président Directeur Général de la Matmut en introduction à sa présentation. Nous nous efforçons ainsi d'œuvrer en faveur du patrimoine de Rouen et de la Seine-Maritime et avons toujours à cœur d'en encourager l'attractivité. Le projet présenté aujourd'hui en est une

nouvelle illustration et nous sommes heureux de participer à la restauration de ce site tout à fait exceptionnel, pour en faire un véritable lieu de vie».

S'appuyant sur le cabinet d'architecture rouennais Artefact, la Matmut présente pour le site de l'École Normale d'institutrices de Rouen un projet immobilier pouvant se résumer en trois axes majeurs : tradition, modernité et lieux de vie.

- **Tradition** : Les éléments remarquables des bâtiments de l'ancienne École Normale d'Institutrices telles que l'horloge située sur le corps principal ou la marquise en verre courant tout autour de la cour, seront préservés et rénovés. L'amphithéâtre existant sera également conservé et rénové, de même que la bibliothèque.

Dans ces bâtiments historiques, des salles de séminaires seront créées en rez-de-chaussée, sur une surface totale de plus de 1 400 m². Toujours en rez-de-chaussée, l'ancienne salle de restauration sera rénovée pour ouvrir un restaurant de standing. Enfin un hôtel 4 étoiles sera situé aux premier et deuxième étages du bâtiment.

- **Modernité** : de nouveaux bâtiments seront construits, pour constituer **un centre de congrès de qualité**. Un amphithéâtre de 1 100 places environ et de 1 300 m², semi enterré, ainsi qu'un parking de 5 000 m², enterré, seront réalisés. Les toitures terrasses de ces deux éléments seront végétalisées.

En limite de propriété, au sud-est, un Hôtel 3 étoiles sera construit.

La gestion du Centre de Congrès constitué sera confiée à un prestataire spécialisé.

- **Lieux de vie** : Au-delà de l'activité du futur centre de congrès, un ensemble résidentiel, respectant le quartier sera construit au nord-ouest du site. Il comprendra une trentaine de logements.

Enfin, une roseraie au sud-est du site sera intégralement reconstituée et ouverte au public.

Contacts presse :

Groupe Matmut

Guillaume Buiron

Port : 06 37 77 33 42

buiron.guillaume@matmut.fr

Département de Seine-Maritime

Camille Delamare

Port : 06 74 35 26 07

camille.delamare@cg76.fr

Ville de Rouen

Elise Debray

Port : 06 14 76 26 39

edebray@rouen.fr